



LE SALAFISME EN BELGIQUE

MÉCANISMES ET RÉALITÉ

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	p. 4
1. APERÇU HISTORIQUE ET FONDEMENTS IDÉOLOGIQUES DE LA MOUVANCE	p. 5
2. TYPOLOGIE : UNE MOUVANCE PLURIFORME	p. 9
3. MANIFESTATION DU PHÉNOMÈNE EN BELGIQUE	p. 13
4. QUELLE MENACE LE SALAFISME REPRÉSENTE-T-IL ?	p. 15
5. SUIVI DU PHÉNOMÈNE DANS NOTRE PAYS	p. 17
CONCLUSION.....	p. 18

INTRODUCTION

L'augmentation du nombre de groupements et initiatives salafistes en Belgique est révélatrice de l'influence croissante du salafisme dans notre pays. Cette situation est susceptible de constituer à terme un problème sociétal, le salafisme s'érigeant en ennemi de valeurs occidentales et démocratiques.

Le salafisme peut également être considéré comme problématique dans la mesure où il peut faire le lit du djihadisme. Ainsi, des mouvements salafistes violents comme l'organisation terroriste algérienne Groupe Islamique Armé (GIA) ont déjà émergé dans les années 1990 en Belgique, où certains membres s'étaient établis. Et ces dernières années, l'Europe a été la cible de nombreux attentats en lien direct avec des individus ou des groupements d'inspiration salafiste djihadiste, dont l'Etat Islamique (EI).

Nous pouvons dès lors légitimement nous interroger : qui sont les salafistes et quelle est leur idéologie ? Le salafisme mène-t-il inéluctablement au terrorisme ? Le salafisme représente-t-il vraiment une menace pour notre ordre démocratique ? La présente brochure entend vous proposer un portrait nuancé de ce phénomène en Belgique.

1. APERÇU HISTORIQUE ET FONDEMENTS IDÉOLOGIQUES DE LA MOUVANCE

Histoire de la mouvance

Le salafisme est une mouvance de l'islam sunnite trouvant ses racines au Moyen-âge, dans l'école de droit et de pensée la plus littéraliste du sunnisme. Elle s'est construite au fil du temps et n'a été véritablement conceptualisée qu'aux XVIIIème et XIXème siècles pour connaître sa plus grande expansion à la fin du XXème siècle.

Une série de facteurs historiques et géopolitiques associés à un activisme très soutenu ont permis au salafisme de s'étendre considérablement dans le dernier quart du XXème siècle. Parmi ces facteurs, citons notamment :

1. Les différentes guerres dans le monde musulman (Afghanistan, Irak, Somalie) et plus particulièrement le conflit israélo-palestinien : la guerre, la situation politique instable et la réponse des régimes aux défis de la fin du XXème siècle (développement économique, aspiration des peuples à plus de libertés, situation de conflits gelés, etc.) ont permis aux salafistes de se positionner comme une solution potentielle pour les peuples déçus de leurs dirigeants.

2. Les différents chocs pétroliers entraînant une augmentation exponentielle des recettes étatiques dans le Golfe ont permis à certains pays d'exporter leur idéologie religieuse nationale comme instrument d'influence et de financer sur leur territoire un grand nombre d'associations salafistes – souvent sous la forme ou sous la couverture d'ONG - afin d'acheter la paix sociale et de faire taire les contestations internes.

3. Avec l'essor de la télévision par satellite puis l'explosion d'Internet et des réseaux sociaux, le développement et l'évolution des technologies de l'information ont rendu accessible à un très grand nombre un contenu religieux à caractère salafiste, autrefois difficilement consultable par les masses.

Socle doctrinal et idéologique commun

Le salafisme n'est pas un mouvement homogène. De multiples sensibilités se revendiquant du salafisme coexistent et sont souvent sources de confusion chez l'observateur profane. Bien que les moyens d'action utilisés diffèrent fortement, les différents courants du salafisme (voir infra) partagent un socle idéologique et référentiel commun.

Le vocable « salafisme » renvoie au terme arabe « as-salaf as-salih » (« les excellents prédécesseurs ») qui désigne les compagnons du prophète Mohammed et les deux générations qui ont suivi aux VIIème et VIIIème siècles.

En effet, l'essentiel de la doctrine salafiste peut être défini comme le retour à la pratique religieuse telle qu'appliquée par les trois premières générations de musulmans, seule voie considérée comme authentique et valide à leurs yeux.

L'idée défendue est que seul le retour à l'islam présenté comme « originel » permettra d'en restaurer la gloire des premiers siècles et d'établir un Etat islamique gouverné par la charia dans son interprétation la plus stricte.

Un exemple de société d'inspiration salafiste et gouvernée par la charia dans son sens le plus strict est celui de l'Afghanistan sous les Talibans. Outre les lourdes discriminations imposées aux femmes, les Talibans menaient une politique répressive à l'égard des artistes, des musiciens, des gens d'autres confessions ou des homosexuels. Par ailleurs, le droit pénal sous les Talibans prévoyait comme peines légales toute une série de châtements corporels tels que la lapidation, les coups de fouets ou l'amputation de membres.

Le salafisme est un courant ultra-orthodoxe

Dans une lecture salafiste de l'islam, l'organisation complète de la vie sociale, politique et individuelle doit relever de préceptes religieux stricts issus des deux seules sources considérées comme légitimes, à savoir le Coran et la Sunna interprétés dans leur sens le plus strict, et à l'exclusion de tout autre. Cette lecture de la religion laisse peu de place à l'interprétation et à l'adaptation des textes sacrés aux réalités d'aujourd'hui.

Le salafisme est un courant réactionnaire

Dans la recherche d'un retour à la gloire des premiers siècles de l'islam, toute forme d'évolution d'ordre politique, culturel, social ou scientifique est exclue. Ces évolutions sont jugées comme étant des innovations dites « blâmables » (bidaa') qui éloigneraient de la véritable signification du message divin.

Le salafisme est un courant intolérant

En conséquence de son caractère réactionnaire et dans l'optique de purger l'islam de toutes les influences prétendument non islamiques qu'il a subies - outre le rejet de toute autre religion que la religion musulmane - le salafisme rejette avec force toute forme de particularité locale à laquelle, au fil du temps, l'islam s'est adapté. Ainsi, le culte des saints, toute forme de polythéisme et d'athéisme, la société occidentale et ses valeurs, l'ordre démocratique, le chiisme ou les pratiques soufies sont considérés comme impies et déviants. Notons que cette attitude d'intolérance peut même entraîner des frictions entre les différentes tendances salafistes.

Lexique des concepts utilisés par les salafistes

Bien que certains termes soient communs à tous les musulmans, l'interprétation salafiste donnée aux concepts définis ci-dessous forment le noyau dur – mais non-exhaustif – du corpus idéologique du salafisme.

Tawhid : le tawhid renvoie à l'unicité et à la souveraineté de Dieu. Les salafistes interprètent ce concept pour justifier leurs aspirations sociales et politiques. Dieu étant tout puissant, c'est à lui seul que revient le pouvoir d'organisation de l'Etat, et non aux hommes. Cette lecture du tawhid légitime le rejet de l'ordre séculier et de la démocratie. L'adoration du Dieu unique implique pour les salafistes le refus de l'adoration d'autres que Dieu et le rejet des autres religions et même d'autres courants de l'islam.

Al wala wal bara : il s'agit du concept salafiste de l'alliance et du désaveu. Afin de servir Dieu correctement, le musulman se doit d'être loyal envers ses coreligionnaires qui partagent sa lecture de l'islam. Il doit refuser l'influence des autres jusqu'à les considérer comme des ennemis. Le concept est utilisé par certains pour justifier le djihad armé.

Takfir : il s'agit du concept d'apostasie. Un musulman ne peut en principe excommunier un autre musulman. De nombreux savants salafistes s'accordent à dire qu'on ne peut déclarer apostat un musulman, même s'il a commis un péché majeur (par exemple : le meurtre), sauf s'il conteste le caractère illicite de son acte dans l'islam. Pour certains, le droit d'excommunier un individu est réservé aux savants religieux. Enfin, les salafistes takfiri (qui ne représentent qu'une partie du salafisme) s'arrogent cette compétence et désignent comme apostats les musulmans qui ne partagent pas leur lecture de l'islam. Ils les qualifient de « mourtad » (renégat, apostat).

Kafir (pl : kafiroun, kouffar): ce terme désigne les mécréants. Il peut s'agir d'athées ou d'adeptes d'une autre religion, comme les chrétiens ou les juifs. Pour les salafistes, le musulman ne doit pas s'associer à des mécréants. Les djihadistes légitiment le recours à la violence à leur encontre. Cette attitude alimente l'envie de développer une société parallèle et indépendante de la société occidentale.

Djihad : le grand djihad, ou jihad an-nafs, est défini comme un effort personnel sur sa propre foi. Il regroupe des catégories d'actions comme l'apprentissage de la religion, la droiture ou la patience dans les épreuves afin de se rapprocher de Dieu. Il est parfois instrumentalisé par certains salafistes pour cacher l'autre définition que recouvre le concept de djihad : la guerre sainte. La guerre sainte prône l'usage de la violence afin de défendre l'islam. La notion de djihad et les conditions du recours à celui-ci font l'objet d'une gradation dans les nombreuses interprétations qu'il connaît. Les salafistes les plus radicaux estiment que la guerre sainte est une obligation individuelle qui pèse sur chaque musulman et certains la conçoivent même comme le sixième pilier de l'islam. Ils estiment que tout bon musulman se doit d'aller combattre les ennemis de l'islam dans les pays historiquement qualifiés de musulmans, voire même dans des pays où ce n'est pas le cas, comme en Europe occidentale.

Oummah : ce terme renvoie à la communauté des croyants musulmans. Les salafistes prétendent agir systématiquement dans l'intérêt de la oummah qu'ils estiment être les seuls à représenter de manière légitime et dont ils limitent la composition, selon le concept d'al wala wal bara et dans certains cas du takfir, aux seuls musulmans partageant leur doctrine.

2. TYPOLOGIE : UNE MOUVANCE PLURIFORME

Le salafisme étant caractérisé par une grande hétérogénéité et de grandes divergences de vues en son sein, il est quasi impossible d'en énumérer toutes les sensibilités et nuances existantes sans entrer dans un niveau de détails ici superflu.

Si tous les courants liés au salafisme ont pour objectif d'islamiser la société par l'action militante et le prosélytisme, la forme de cette action peut considérablement varier.

Ainsi, la typologie suivante repose sur une approche du phénomène basée sur le type de moyens jugés nécessaires et légitimes afin d'arriver aux objectifs communs que sont la purification de la religion et l'instauration d'un État islamique où s'appliquerait la charia (cf. supra).

Il est également important de noter que ces divisions ne sont nullement rigides, que les individus ne sont pas forcément bloqués au sein d'une certaine mouvance, qu'ils peuvent évoluer de l'une vers l'autre, revenir vers la mouvance d'origine voire sortir totalement du salafisme.

2.1 Le salafisme scientifique

Majoritaire au sein du salafisme, ce courant considère le prêche « dawa » comme le principal instrument de propagation de l'idéologie, excluant l'engagement politique et la violence comme moyens d'action. C'est donc dans des activités d'enseignement, de production de supports d'apprentissage de l'islam ou de diffusion d'actions de prédication que se cristallise majoritairement l'expression du prosélytisme pratiqué au sein du salafisme scientifique.

2.2 Le salafisme politique

Comme dans le salafisme scientifique, le prêche conserve une place importante au sein des mouvements plus politiques. Cependant, pour ces derniers, l'activité de prédication est nécessaire, sans pour autant être suffisante, afin d'arriver à leurs fins.

Sous l'influence de mouvements tels que les Frères musulmans¹, certains salafistes ont dès lors tenté de traduire leurs thèses en termes politiques. C'est donc vers une action plus politique et militante comme l'engagement dans des partis, le lobbying, ou même l'entrisme et l'infiltration qu'ont évolué les mouvements salafistes politiques.

Notons que cette mouvance s'est principalement développée au Moyen-Orient où, par exemple, un parti salafiste (Hizb al Nour) a fait son entrée il y a quelques années au parlement égyptien après la chute du président Hosni Moubarak. Cette branche reste très marginale au sein du salafisme en Belgique.

1. Suite aux persécutions et à l'interdiction du mouvement en Egypte initiées sous Nasser, un grand nombre de Frères s'exilèrent vers l'Arabie Saoudite au cours des années 1960-1970. L'influence réciproque de la doctrine wahhabite et frériste l'une envers l'autre donnera naissance à cette forme hybride de salafisme, dit politique.

Le mouvement des Frères musulmans²

Si l'objectif final d'établissement d'un Etat islamique est partagé par les Frères musulmans et les salafistes, les stratégies employées à cette fin sont, à l'origine, diamétralement opposées.

En effet, la stratégie des Frères repose sur la construction suivante : seul un appareil d'Etat réellement islamique peut imposer la charia et islamiser la société. La prise du pouvoir politique est dès lors nécessaire en vue de l'islamisation de la société. Dans cette démarche politique, tous les moyens et leviers à disposition sont utilisés, tels que l'engagement politique ou social, l'entrisme dans des structures publiques.

De nombreux salafistes considèrent quant à eux qu'à force d'islamisation des masses par le biais de la prédication, la grande majorité de la population finira par être acquise à leurs idées. Cet objectif atteint, l'Etat sera de facto islamique et il ne sera plus possible d'éviter l'imposition de la charia³.

Les Frères musulmans et les salafistes se font concurrence afin d'attirer le plus de disciples possible, mais force est de constater qu'il existe parfois des points de convergence entre les deux.

2.3 Le salafisme djihadiste

Les partisans du salafisme djihadiste considèrent le prêche et l'action politique comme des moyens insuffisants afin d'atteindre leurs objectifs. Ils justifient dès lors la légitimité de la violence et du combat armé comme moyen de propagation de l'idéologie.

Il existe néanmoins un large spectre de salafistes djihadistes, qui est fonction de la portée donnée à l'action de combat ou de violence. Ainsi, alors que certains considèrent que le combat armé ne se justifie qu'en terre majoritairement musulmane si elle est envahie, les plus virulents estiment que l'usage de la violence et du terrorisme est légitime partout à travers le monde, y compris contre d'autres musulmans – qu'ils qualifient d'apostats – et même dans des régions où l'islam n'a jamais été majoritaire. Le salafisme djihadiste est, à l'heure actuelle, la matrice idéologique principale dans laquelle s'inscrivent les individus engagés dans un processus d'extrémisme violent ainsi que les terroristes actifs au sein des groupes djihadistes en Syrie et en Irak.

2. Fondée en 1928 en Egypte, la confrérie des Frères musulmans est un mouvement à la fois politico-social et religieux, basé sur une idéologie identitaire islamique. Son objectif est la mise en place d'un Etat islamique par des moyens non-violents. Toutefois, certaines de ces branches ont évolué vers le radicalisme et la violence. Les Frères musulmans ont aujourd'hui des ramifications dans de nombreux pays, y compris en Occident.
3. Notons également qu'un certain nombre de différences doctrinales séparent les Frères des salafistes, notamment au niveau du dogme « aqidah » ou de l'interprétation des textes spécifiques.

Daesh ou l'Etat Islamique

Franchise d'Al Qaïda dans l'Irak post-Saddam Hussein, l'Etat Islamique réapparaît dans le cadre du conflit syrien (durant lequel il coupe définitivement les ponts avec le commandement central d'Al Qaïda) et prend réellement de l'ampleur suite à la prise de Mossoul et à la proclamation du Califat à l'été 2014.

Principal groupe djihadiste sur place, il étend son territoire et sur une grande partie de l'Irak et de la Syrie avant d'exporter son mode d'action violent dans toute l'Europe sous forme d'attentats terroristes.

Se situant clairement dans la mouvance djihadiste du salafisme, l'Etat Islamique se distingue par le caractère encore plus extrême et sectaire de ses positions : considérant le califat autoproclamé comme la seule forme d'organisation réellement islamique, l'EI ne qualifie de « vrais musulmans » que ses partisans. Il légitime les actions armées contre des civils (femmes et enfants compris), considère le djihad armé comme une obligation individuelle pour chaque musulman et incite ses partisans et ses supporters à rejoindre ses rangs ou à agir dans leur propre pays. Les chiïtes sont considérés comme hérétiques et toute forme de comportement contrevenant à son interprétation ultra stricte de la charia est puni de manière brutale (jet d'homosexuels du haut d'immeubles, crucifixion de chrétiens, lapidation de femmes adultères, etc.).

La doctrine de l'EI se veut résolument eschatologique et joue sur la proximité du jugement dernier pour recruter des futurs martyrs.

Pour rappel, les attentats du 13 novembre 2015 à Paris et du 22 mars 2016 à Bruxelles ont été préparés et commis par un commando de l'EI composé majoritairement de « returnees »⁴ européens.

4. Par « returnees », il faut entendre les Foreign Terrorist Fighters originaires de Belgique qui sont revenus après avoir participé au djihad dans une zone de conflit, notamment en Syrie ou en Irak.

Le wahhabisme, religion d'Etat en Arabie Saoudite

Il n'est pas rare de voir les vocables « wahhabisme » ou « salafisme » utilisés indistinctement, comme s'il s'agissait de synonymes. De même, ces deux mots sont régulièrement employés – sans réserve – qu'il s'agisse de djihadisme, de salafisme politique ou de salafisme scientifique.

Cependant, dans l'imaginaire collectif, le mot wahhabisme emporte souvent l'idée d'un salafisme importé et soutenu par le royaume d'Arabie Saoudite. Afin de clarifier cette notion, il convient de revenir sur l'évolution de la doctrine wahhabite dans le temps.

En 1744, Mohammed Ibn Abdelwahhab s'associe à Ibn Saoud, fondateur du premier émirat saoudien. L'objet de la transaction connivente est le suivant : la légitimation religieuse du pouvoir de la maison des Saoud contre le monopole du contrôle social et religieux par Ibn Abdelwahhab.

Du XVIIIème au XXème siècle, la famille des Saoud s'attachera, contre les différents pouvoirs en place (pouvoirs tribaux arabes, Empire ottoman, forces coloniales, etc.), à créer un véritable royaume pérenne et stable, objectif finalement atteint après la première guerre mondiale. Durant cette période de soulèvements et de luttes pour le pouvoir dans la péninsule arabique, la rhétorique d'Ibn Abdelwahhab et de ses suiveurs se voudra guerrière afin de répondre à l'objectif de légitimation religieuse de la famille Saoud, alors en guerre quasi perpétuelle.

Dès l'établissement d'un royaume saoudien en 1932, la doctrine révolutionnaire forgée par Ibn Abdelwahhab sera appelée à devenir doctrine d'Etat et passera donc d'une rhétorique combattante à un moyen visant à pérenniser l'Etat saoudien et à défendre les intérêts de la monarchie. Le ton employé se voudra donc plus consensuel, moins guerrier et variera suivant les objectifs imposés par l'agenda politique de l'Etat saoudien.

L'emploi du terme wahhabisme peut donc désigner aussi bien la doctrine telle qu'elle ressort de la période révolutionnaire que la religion de l'Etat saoudien moderne, moins guerrière. Il est également fréquent de voir Ibn Abdelwahhab cité aussi bien en référence au salafisme djihadiste – vu le ton guerrier employé durant la période révolutionnaire – qu'au salafisme scientifique (période de consolidation de l'Etat).

Le wahhabisme en soi est donc une notion portant à confusion, sans qu'il soit toujours possible de dire, suivant le contexte, à quel wahhabisme il est fait référence.

3. MANIFESTATION DU PHÉNOMÈNE EN BELGIQUE

Malgré sa grande visibilité, due sans doute à l'activisme et au caractère militant intrinsèque à la mouvance, le salafisme reste marginal au sein de la population musulmane belge. En effet, sur les quelques 600 000 à 700 000 musulmans estimés en Belgique, seuls quelques milliers seraient d'obédience salafiste (toutes tendances confondues). Parmi ces derniers, quelques centaines d'individus soutiennent ouvertement ou en milieux fermés les groupes et actions djihadistes.

3.1 Le salafisme et les mosquées : une réalité complexe

Les mosquées, en tant qu'endroits privilégiés où se réunissent les musulmans, constituent des cibles de choix pour les salafistes dans le cadre de leurs actions de prosélytisme religieux. A ce titre, il n'est pas rare d'entendre des décomptes sur le nombre de mosquées dites salafistes en Belgique ou dans des pays voisins. Il convient cependant de relativiser cette représentation souvent simpliste de la réalité.

En effet, la réalité idéologique au sein d'une mosquée est aussi complexe que la réalité de la religion musulmane: les opinions divergent et des luttes d'influence s'y exercent régulièrement.

Ainsi, que signifie une mosquée salafiste ? S'agirait-il d'une mosquée dont les responsables adhèrent à cette idéologie, dont l'imam tente de diffuser cette vision de l'islam ou dont les visiteurs sont partisans d'une telle doctrine ? Ou encore une mosquée financée par des ONG d'inspiration salafiste ?

« La réalité idéologique au sein d'une mosquée est aussi complexe que la réalité de la religion musulmane. »

On pourrait ainsi imaginer une mosquée dont le financement proviendrait d'ONG salafistes, mais dont la direction et l'imam y prêcheraient un islam moderne. Cette même mosquée pourrait être régulièrement visitée par un petit groupe de salafistes qui tenterait d'y faire du prosélytisme religieux.

Force est donc de constater que la réalité du salafisme dans une mosquée est bien plus complexe qu'il n'y paraît, même s'il existe de rares mosquées où les responsables, les visiteurs, les professeurs, l'imam, et le financement sont liés au salafisme.

3.2 L'essor de la prédication salafiste en ligne

Les mouvements salafistes – toutes tendances confondues – ont fait une entrée réussie dans le XXIème siècle en saisissant très rapidement l'opportunité qu'offrait Internet comme moyen de diffusion très large de l'idéologie.

C'est ainsi que fleurissent sur la toile un nombre incalculable de forums, de pages internet, de comptes sur les réseaux sociaux ou de chaînes vidéos en ligne liées au salafisme, rendant presque invisible toute la diversité que représente l'islam dans le monde.

Alors qu'il était autrefois difficile de se procurer des enregistrements ou des livres salafistes (sans compter que ces derniers nécessitaient souvent la connaissance de l'arabe), il est aujourd'hui très facile de consommer en grande quantité du contenu salafiste en français ou en néerlandais, plus présent sur Internet que le contenu modéré.

On notera à titre d'exemple que l'Etat Islamique a publié régulièrement sa propagande dans près de six langues !

3.3 Les autres expressions du salafisme

Il existe de nombreux autres canaux de propagation du salafisme. Citons à titre d'exemples certains centres d'enseignement religieux, des chaînes de télévision satellitaires, des radios, des librairies islamiques, « street dawa » (prêche dans la rue), etc.

Par ailleurs, nous ne trouvons pas de profil type d'une personne susceptible de basculer dans le salafisme. Il existe en effet une grande diversité ethnique, sociale et culturelle, ce qui peut s'expliquer par la vocation universelle du message salafiste. Le niveau de connaissance religieuse n'est pas non plus déterminant. Nous voyons ainsi des théologiens diplômés de grandes universités du Golfe côtoyer des gens fraîchement convertis. Pour certains, le salafisme fait office de dernier recours dans une vie décausée ou en manque de perspective. En effet, le coté ultra rigoriste et l'appartenance à une nouvelle communauté (celle des « vrais » croyants) peuvent servir de facteurs structurants pour des individus en manque de repères.

4. QUELLE MENACE LE SALAFISME REPRÉSENTE-T-IL ?

A court terme, la menace représentée par le salafisme djihadiste est bien entendu le terrorisme. La crise syrienne a créé une situation sans précédent, le phénomène des FTF se développant de façon spectaculaire, notamment en Europe. Le retour de ces combattants ayant acquis la motivation et les capacités à perpétrer des attaques a entraîné la situation qu'on connaît, et ce dans toute l'Europe (Paris, Bruxelles, Berlin, Londres, Manchester, etc.).

A moyen et long terme, le salafisme scientifique et le salafisme politique constituent également une menace pour notre pays.

Premièrement, une lecture intolérante de la religion, la non reconnaissance de la légitimité du droit belge (par rapport à la charia) ou le communautarisme sont porteurs d'un danger certain pour l'ordre démocratique et constitutionnel. Cette application communautariste de la religion pourrait mener à la construction de véritables sociétés parallèles où l'autorité d'un Etat et d'un système démocratique ne trouveraient plus à s'appliquer.

Deuxièmement, l'inégalité entre les sexes, la vision rétrograde du rôle des femmes, la position vis-à-vis de la liberté religieuse peuvent à terme menacer sérieusement les libertés et droits fondamentaux. Mentionnons à titre d'exemple les appels récurrents à la haine des juifs ou des valeurs occidentales, l'obligation pour la femme d'être invisible dans l'espace public, l'interdiction de la mixité menant à un quasi apartheid des genres ou encore les menaces proférées à l'encontre des contradicteurs et des vrais ou faux critiques de l'islam, portant par là-même gravement atteinte à la liberté d'expression.

Enfin, étant donné que les salafistes prétendent parler au nom de tous les musulmans, ils favorisent les amalgames, sources de vives réactions de groupes d'extrême droite envers la population musulmane dans son ensemble. Avec pour corollaire la polarisation de la société et la menace du vivre-ensemble. Notons du reste que les premières victimes des salafistes sont souvent les autres musulmans.

Exemples de pratiques salafistes problématiques

- Les salafistes estiment que la **charia** – la loi islamique – prime sur le droit belge, étant donné que ce dernier est le produit de l’homme, et non de Dieu. Ils se dirigent ainsi vers ceux parmi eux qu’ils reconnaissent comme des juges islamiques afin de régler leurs conflits sociaux plutôt que de s’adresser à l’appareil judiciaire et aux moyens prévus et encadrés par la loi. Ils se marient religieusement et non civilement.
 - Des individus au profil idéologique de type salafiste distribuent, à l’occasion d’**élections**, des brochures enjoignant les musulmans à ne pas aller voter. Ils expliquent que le fait d’aller voter est contraire à leur foi religieuse et que celle-ci doit toujours primer.
 - Nombre de salafistes reconnaissent le caractère légitime de la **polygamie**, pourtant contraire à l’ordre public belge.
 - L’homme qui force **sa femme et ses filles** à rester à la maison, à porter le voile intégral en public, à sortir du foyer familial uniquement accompagnées d’un homme de la famille, à ne pas être examinées par un médecin du sexe opposé, révélerait un comportement extrémiste qui pourrait être salafiste.
 - Certains salafistes appellent à ne pas entretenir de relations personnelles avec des juifs, des chrétiens ou plus généralement avec des personnes d’**une autre conviction**.
 - Certains salafistes jugent qu’il est légitime de voler les individus qu’ils qualifient de mécréants. Ils estiment qu’il s’agit d’un **butin de guerre** (ghanima) sur lequel s’applique un impôt islamique.
 - En raison de leurs convictions religieuses salafistes, certains parents font le choix de **l’enseignement à domicile** pour leur progéniture. Ils tentent de cette façon de soustraire leurs enfants à la mixité sociale et religieuse et à l’enseignement public et participent à l’émergence d’une forme de polarisation sociale, voire de haine de l’autre. Outre le problème lié au manque d’intégration pouvant mener à l’extrémisme, le niveau scolaire de ces enfants pose également question.
 - La pratique de **la médecine dite « prophétique »** peut s’avérer dangereuse, surtout lorsqu’elle consiste en des pratiques moyenâgeuses, mêlant magie, sorcellerie et rites de désenvoûtement relevant de l’exorcisme et s’apparentant à de la torture. Elle prendrait dans ce cas la forme d’un exercice illégal de la médecine. Plusieurs décès ou incidents lors de séances d’exorcisme islamique ont été relevés en Belgique. Par ailleurs, elle est parfois considérée par les salafistes comme l’unique remède à disposition face à un mal, à l’exclusion de la médecine occidentale, jugée non-islamique.

5. SUIVI DU PHÉNOMÈNE DANS NOTRE PAYS

Les chapitres précédents ont permis de démontrer l'existence de différents courants au sein du salafisme et le caractère potentiellement problématique de chacun d'entre eux pour la société belge. Mais que fait la société pour se protéger des menaces que cette mouvance est susceptible d'engendrer ?

Lorsque le danger se fait pressant sur le court terme, la Sûreté de l'Etat joue son rôle en tant que partenaire de sécurité aux côtés d'autres services tels que la Police, le pouvoir judiciaire et l'Organe de Coordination pour l'Analyse de la Menace (OCAM). La coopération mutuelle permanente mise en place permet de détecter, de surveiller et, si nécessaire, d'arrêter les personnes en voie de radicalisation et susceptibles de recourir à des actions violentes.

L'approche sur le long terme et l'influence potentielle du salafisme sur, par exemple, l'ordre démocratique ou les libertés et droits fondamentaux méritent tout autant l'attention et la VSSE intervient également dans ce cadre. Ainsi la VSSE surveille l'influence de cette mouvance dans le cadre de son travail quotidien en matière de contre-extrémisme, d'une part, et assure également ce suivi en coopération très étroite avec d'autres partenaires belges, d'autre part.

Le dénommé Plan Radicalisme (Plan R), créé à l'initiative du gouvernement fédéral à la suite des attentats de Madrid (2004) et Londres (2005) et sans cesse approfondi et affiné ces dernières années, a officialisé cette coopération. Afin de contrer le radicalisme et l'extrémisme, le Plan R rassemble tant des partenaires en charge de la sécurité que des partenaires actifs sur le plan socio-préventif. Il offre à ces partenaires des niveaux fédéral, régional et local une plate-forme leur permettant de débattre de la problématique et de décider ensemble des mesures à prendre afin de faire obstacle à toute éventuelle influence négative du salafisme.

CONCLUSION

Le salafisme se révèle problématique pour la société belge. Cependant, afin d'adopter une approche adéquate face à un problème, il convient d'en dresser un portrait nuancé qui tient compte de toutes ses facettes. Tel était l'objectif de la présente brochure.

Nous pouvons ainsi conclure que le salafisme est une mouvance hétérogène et multiple qui est porteuse de différents types de menaces pour notre société.

C'est justement en raison de cette complexité qu'une simple approche sécuritaire, comme celle de la Sûreté de l'Etat, ne suffit pas. Si le salafisme peut certes présenter quelque danger pour chaque citoyen belge, il n'en est pas moins également un phénomène sociétal susceptible de menacer les libertés et droits fondamentaux et les valeurs démocratiques de notre société et de mener à terme à une logique « nous-eux » déstabilisante.

« La communauté musulmane belge est un partenaire indispensable dans l'approche du phénomène. »

De nombreux intervenants sociaux sont donc appelés à jouer un rôle dans l'approche de ce phénomène. La communauté musulmane belge, par exemple, est un partenaire indispensable dans ce cadre. A l'heure actuelle, le salafisme ne séduit qu'une très petite minorité de musulmans. Il importe donc que la communauté musulmane dans son ensemble se sente soutenue afin de pouvoir contenir au maximum cette influence, avec l'aide de tous les partenaires concernés.

Il s'avère dès lors que les intervenants des domaines de l'enseignement, du travail, de la jeunesse, de l'intégration... sont les mieux placés pour s'adresser à une personne dès les premiers signes de radicalisation et pour la garder sur le droit chemin. Toutefois, en cas d'échec à ce niveau ou si la situation se révèle problématique, les éducateurs, professeurs... ont la possibilité de s'adresser à des plates-formes de concertation telles que les Cellules de Sécurité Intégrale Locales (CSIL) au niveau communal. En deuxième instance, ils peuvent s'adresser à la Police ou aux services de sécurité. La Sûreté de l'Etat n'est qu'un acteur parmi d'autres. Nombre d'autres segments de la société ont également un rôle à jouer.



veiligheid van de staat
sûreté de l'état



Contact

Sûreté de l'Etat
Boulevard du Roi Albert II 6
1000 Bruxelles
info@vsse.be

Éditeur responsable: Jaak Raes - Boulevard du Roi Albert II, 6 - 1000 Bruxelles

D/2017/7951/FR/1158